

Article 21 du Règlement

et de La Tabatière, des pistes de 3,000 pieds en vue de permettre aux gens de briser leur isolement.

Monsieur le Président, j'aimerais signaler que jamais le Québec n'a accepté de construire de routes dans ce milieu isolé et éloigné; mais je pense qu'après avoir réalisé les aéroports régionaux importants de Blanc-Sablon, de la Chevery, de Natashquan et de Havre-Saint-Pierre, nous devrions être en mesure de donner maintenant à ces localités isolées un service adéquat au plan du transport aérien, étant donné que le Québec retarde toujours la construction de routes adéquates dans cette région-là, je pense qu'il est urgent maintenant que l'Administration s'emploie immédiatement à aménager des pistes en gravier de 3,000 pieds en vue de permettre aux avions de type Otter, Twin Otter et DC-3 d'aller dans ces localités.

* * *

[Traduction]

LES JEUX OLYMPIQUES

L'ANNONCE DU RETRAIT DES ATHLÈTES SOVIÉTIQUES DES JEUX DE 1984

M. Terry Sargeant (Selkirk-Interlake): Monsieur le Président, je prends brièvement la parole pour dire à quel point nous regrettons que l'Union soviétique ait décidé de retirer son équipe des Olympiques de Los Angeles. Tout comme en 1980, les députés néo-démocrates s'opposent à ce boycottage. A ce moment-là, mon collègue M^{me} le député de New Westminster-Coquitlam (M^{me} Jewett) avait déclaré:

Nous déplorons également la décision de choisir nos athlètes pour en faire l'instrument de notre colère. Aucun sacrifice comparable n'est attendu d'autres catégories de Canadiens. En outre, en refusant de participer aux Jeux de Moscou, nous signons probablement l'arrêt de mort des Jeux olympiques de l'avenir.

Il en est de même actuellement, monsieur le Président. Les athlètes, dont un grand nombre ont travaillé de nombreuses années pour obtenir cette chance unique, seront encore les grands perdants. Qu'ils soient des pays participant au boycottage ou de ceux qui se rendront aux Jeux, ils ne sauront jamais si leurs rivaux étaient les meilleurs.

• (1410)

Un deuxième boycottage consécutif par un participant de cette importance est de mauvais augure pour le mouvement olympique international. J'invite le premier ministre (M. Trudeau) à agir dans l'intérêt des athlètes olympiques du monde entier et du mouvement lui-même en exprimant le mécontentement du Canada devant la politisation des jeux. Je lui demande donc de prier le président de l'Union soviétique, M. Tchernenko, de revenir sur la décision de son pays de se retirer et le président de Reagan de garantir personnellement qu'il veillera à assurer la sécurité totale de l'équipe soviétique.

* * *

[Français]

LA CONSTRUCTION NAVALE

ON DEMANDE L'OCTROI DE SUBVENTIONS

M. Louis Duclos (Montmorency-Orléans): Monsieur le Président, les Chantiers maritimes Davie de Lauzon, dans la

région de Québec, ont déjà employé plus de 2,500 travailleurs. Or, cette entreprise compte à peine 1,500 employés présentement et risque de n'en compter que quelques centaines à la fin de 1984, et ce, si aucun contrat d'importance ne vient garnir son carnet de commandes au cours des prochains mois. On doit cependant se demander comment ce chantier pourra obtenir les contrats désirés si rien n'est fait prochainement en vue de lui redonner sa capacité concurrentielle. Il doit, en effet, redevenir concurrentiel, sinon il ne pourra jamais réembaucher les centaines de travailleurs qu'il a dû congédier au cours des derniers mois. Or, pour redevenir concurrentiel, il doit à tout prix procéder à la modernisation de ses installations et de son équipement. Comme les investissements requis ne pourront être effectués sans aide gouvernementale, j'invite le gouvernement, et plus particulièrement le ministre de l'Expansion industrielle régionale, à donner suite à la demande de subvention de près de 9 millions de dollars qui a été soumise récemment par les Chantiers Maritimes Davie dont le bon fonctionnement est essentiel à la santé économique de la région de Québec.

* * *

[Traduction]

L'AGRICULTURE

LA SITUATION DES AGRICULTEURS DU MANITOBA

M. Jack Murta (Lisgar): Monsieur le Président, d'après un sondage effectué récemment par la publication agricole *Manitoba Co-Operator*, environ 200 agriculteurs de ma province n'ont pas réussi à obtenir suffisamment de crédits pour enseigner cette année. Le sondage révèle également que 350 agriculteurs manitobains ont abandonné l'agriculture depuis deux ou trois ans pour des raisons autres que la retraite. Ce chiffre se trouve confirmé par les dernières statistiques de la Commission canadienne du blé sur les livrets de permis car selon la Commission, le nombre des titulaires de permis au Manitoba a baissé de 490 depuis 1980. Ces deux chiffres révélateurs ne constituent que la partie émergée de l'iceberg. Le Manitoba a enregistré l'année dernière un nombre sans précédent de 62 faillites agricoles, une hausse de 106 p. 100 par rapport à 1982.

Le rapport de la Société du crédit agricole illustre bien la gravité de la situation économique à laquelle fait face l'agriculteur de l'Ouest à un autre égard tout aussi inquiétant; il révèle en effet que les arriérés sur les emprunts dus à la SCA par les agriculteurs du Manitoba ont augmenté de plus de 50 p. 100. En fait, cette augmentation s'élève à \$14,660,000 pour cette année uniquement, soit une hausse de 5 millions par rapport à 1983.

Quelles autres preuves faut-il au gouvernement pour qu'il comprenne les besoins immédiats de l'agriculteur de l'Ouest? Il a annoncé récemment que les paiements prévus en vertu de la loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest se feront à l'automne, ce qui est beaucoup trop tard. Les paiements effectués à la fin de l'année ne viendront pas en aide aux agriculteurs qui manquent d'argent en ce moment. Il faut leur accorder des paiements provisoires avant la fin de l'été, et j'exhorte le gouvernement à agir dès maintenant en ce sens.